

NATATION SAUVETAGE		PRINCIPE D'ELABORATION DE L'EPREUVE			
<b>COMPETENCES ATTENDUES</b>		<p><b>Epreuve comportant un parcours de franchissement d'obstacles chronométré d'une distance de 200m, prolongé sans interruption par le remorquage d'un mannequin sur une distance de 10 à 40m choisie par le candidat.</b></p> <p>Le parcours de 200 mètres est constitué par le jury en disposant au moins 8 obstacles à franchir. Ces obstacles sont orientés verticalement par rapport à la surface afin d'imposer une immersion d'environ 1m de profondeur, ou horizontalement imposant un déplacement subaquatique d'au moins 2m. Les modalités de franchissement sont libres. Tout contact avec un obstacle est pénalisé. Le nombre de tentatives de franchissement est limité à 10 sur l'ensemble du parcours.</p> <p>Au terme du parcours d'obstacles, et sans arrêt, l'élève remonte en surface le mannequin choisi immergé à environ 2m de profondeur, et le remorque sur une distance choisie, sous forme d'aller retour en temps limité (1 minute maximum). Pour chaque passage, deux mannequins au moins sont immergés; le candidat identifie celui choisi dans son projet.</p> <p>Le candidat communique avant le début de l'épreuve son projet personnel de parcours : performance chronométrée, nombre d'obstacles franchis, type de mannequin remorqué (enfant ou adulte).</p>			
<b>NIVEAU 4</b> <b>En choisissant son mode de nage, se déplacer vite sur une distance longue tout en franchissant en immersion une série d'obstacles variés disposés régulièrement sur un parcours choisi, puis remorquer en surface un objet préalablement immergé, sur un aller-retour dont la distance est déterminée par le nageur.</b>					
POINTS A AFFECTER	ELEMENTS A EVALUER	Compétence de NIVEAU 4 en cours d'acquisition		Compétence de NIVEAU 4 acquise	
12/20	<b>Performance chronométrique lors du franchissement d'obstacles</b>  <b>Distance de remorquage aller-retour et respect du temps imparti</b>	Moins de 7.15 (G), 8.00 (F)      0,5 pt	Moins de 5.30 (G), 6.15 (F)      2,5 pts	Moins de 4.30 (G), 5.15 (F)      4,5 pts	
		6.45 (G), 7.30 (F)                  1 pt	5.15 (G), 6.00 (F)                  3 pts	4.15 (G), 5.00 (F)                  5 pts	
		6.15 (G), 7.00 (F)                  1,5 pt	5.00 (G), 5.45 (F)                  3,5 pts	4.00 (G), 4.45 (F)                  5,5 pts	
		5.45 (G), 6.30 (F)                  2 pts	4.45 (G), 5.30 (F)                  4 pts	3.45 (G), 4.30 (F)                  6 pts	
		<ul style="list-style-type: none"> <li>Dépassement de temps (plus de 5'') ou arrêt avant la fin du retour : 0 pt</li> <li>Aucun dépassement de temps ni arrêt avant la fin du retour, et distance supérieure à 10m : 1 pt</li> <li>Et distance supérieure à 15 m : 2 pts</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Aucun dépassement de temps ni arrêt avant la fin du retour, et distance supérieure à 20 m : 3 pts</li> <li>Aucun dépassement de temps ni arrêt avant la fin du retour, et distance supérieure à 25 m : 4pts</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Aucun dépassement de temps ni arrêt avant la fin du retour, et distance supérieure à 30 m : 5pts</li> <li>Aucun dépassement de temps ni arrêt avant la fin du retour, et distance supérieure à 35 m : 6pts</li> </ul>	
05/20	<b>Nombre d'obstacles franchis</b> Les contacts avec les obstacles sont autorisés mais pénalisés chacun d'un demi point.  <b>Nature de l'objet remorqué</b>	2 : 0,5 pt	5 : 2 pts	7 : 3 pts	
		3 : 1 pt	6 : 2,5 pts	8 : 3,5 pts	
		4 : 1,5 pts	Mannequin enfant, dont les voies respiratoires demeurent le plus souvent émergées : 0,5 pt	Mannequin adulte dont les voies respiratoires demeurent constamment émergées : 1,5 pts	
			Mannequin adulte dont les voies respiratoires demeurent le plus souvent émergées : 1pt		
03/20	<b>Conformité au projet annoncé</b>	Le parcours réalisé diffère du projet annoncé dans le nombre d'obstacles franchis. Plus d'1 obstacle de différence. : 0 pt 1 obstacle de différence : 1 pt	Le parcours réalisé est conforme au projet annoncé dans le nombre d'obstacles franchis mais la performance chronométrée varie (écart de 10" à 20'' en plus ou en moins) : 2 pts	Le parcours réalisé est conforme au projet annoncé et pour la performance chronométrée (écart toléré de plus ou moins 10'') : 3 pts	